RÉGION NORMANDIE

Normandie Entreprises Investissements – Volet « Industries du bois »

Objectifs

Les objectifs du dispositif sont les suivants :

- **adapter et moderniser** l'appareil de production afin de renforcer la compétitivité des entreprises de transformation des produits issus de la filière bois ;
- **consolider la compétitivité d'une filière et mettre en place de nouvelles filières émergentes** (valorisation renforcée des productions forestières grâce à l'établissement de liens forts amont/aval entre la production et la transformation) ;
- **développer économiquement et durablement les territoires** (emplois créés, exemplarité en matière de développement durable…) ;
- **répondre aux nouveaux modes d'achats.**

Bénéficiaires

Sont éligibles les micros, petites et moyennes entreprises au sens de la définition européenne (recommandation 2003/361/CE et publiée au JO de l'UE du 20 mai 2003)

- Entreprises de transformation-commercialisation des productions issues de la filière bois (scieries, exploitants forestiers, industries de valorisation du bois…).

Caractéristiques de l’aide

Aide sous forme d’une subvention en investissement selon les modalités suivantes :

- Taux d’aide publique de 30% (dont 18% de FEADER et 12% d’aide Région),

- Seuil : 20 000 € HT de dépenses éligibles,

- Plafond sur la durée de la programmation (2023-2027) : 400 000 € HT de dépenses éligibles retenues à l’instruction de la demande d’aide.
A savoir : Pour financer vos projets, Normandie Garantie Agri est une garantie bancaire permettant de faciliter la mobilisation de financement à destination des agriculteurs, des entreprises de travaux agricoles et / ou forestiers, des professionnels de la filière équine et des PME de l’industrie agro-alimentaire, installés en Normandie Normandie Garantie AGRI Fonds de garantie à destination des entreprises agricoles, forestières et équines | Région Normandie

Contacts

CONTACT

Camille DORLEANS

DARM

Filière Foret Bois

02-50-53-11-05

filiereforetbois@normandie.fr

Pour trouver une aide adaptée: prenez rendez-vous en un clic avec Normandie Agri Contact
Qu’il s’agisse d’installation, d’innovation, d’investissements, de développement ou de nouvelles pratiques, il existe sûrement une aide régionale adaptée à votre projet agricole. Avec *Normandie Agri Contact*, prenez facilement rendez-vous avec les services de la Région. Parce que, bien souvent, rien ne vaut un échange direct pour y voir plus clair.

Cofinancé par l’Union européenne avec le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

